Commissions

Infrastructure

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Président : Mme Sabien Lahaye-Battheu

➤ VENDREDI 28 JUIN 2013

Projet de loi et proposition joints :

- Projet de loi relatif à la réforme des chemins de fer belges, n° 2893/1.
- Proposition de résolution (Ronny Balcaen, Stefaan Van Hecke) visant à renforcer la cohérence et la coordination du Groupe SNCB et à améliorer l'encadrement et les performances du secteur ferroviaire, n° 2476/1.

(Continuation, clôture et votes). (Rapporteur : M. Christophe Bastin).

Amendements de MM. Veys et Vandeput.

- M. Balcaen a déposé les amendements n°s 2893/17 à 31.
- La discussion générale et la discussion des articles ont été clôturées. Ont pris la parole : MM. Steven Vandeput, Jef Van den Bergh, Ronny Balcaen et Tanguy Veys.
- Tous les amendements ont été rejetés.
- Les articles du projet de loi n° 2893 ont été successivement adoptés.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté par 10 voix contre 4.
- La proposition de résolution jointe n° 2476 devient sans objet.

➤ MARDI 2 JUILLET 2013

Projets de loi joints :

- Projet de loi portant le Code ferroviaire, n° 2855/1.
- Projet de loi insérant un titre 7/1 dans la loi du (...) portant le Code ferroviaire, en ce qui concerne les matières visées à l'article 77 de la Constitution, n° 2856/1.
- Rapporteur : Mme Linda Musin.
- Exposé introductif du secrétaire d'Etat à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité, adjoint à la ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au premier ministre.
- La discussion générale et la discussion des articles ont eu lieu. Ont pris la parole : Mmes Linda Musin et Sabien Lahaye-Battheu et MM. Steven Vandeput, Jef Van den Bergh, Ronny Balcaen, Tanguy Veys et Christophe Bastin.
- M. Bastin et consorts ont déposé les amendements n°s 2855/1 à 5.
- M. Balcaen a déposé les amendements n°s 2855/6 et 2855/8 à 10.
- M. Vandeput et consorts ont déposé l'amendement n° 2855/7.
- Les amendements n°s 2855/1 à 5 ont été adoptés.
- Les amendements n°s 2855/6 à 10 ont été rejetés.

- Les articles du projet de loi n° 2855 ont été successivement adoptés.
- La commission a décidé à l'unanimité de déroger à l'article 82,1 du Règlement.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté par 9 voix et 4 abstentions.
- Les articles du projet de loi n° 2856 ont été successivement adoptés.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté par 12 voix et 1 abstention.

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Affaires sociales

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Président : M. Yvan Mayeur

➤ MARDI 2 JUILLET 2013

Projet de loi portant des dispositions diverses, n° 2891/1.

- Rapporteur : M. Jean-Marc Delizée.
- Exposé introductif de la ministre de l'Emploi.
- La discussion générale a été entamée.
- Un amendement a été déposé par Mme Van Eetvelde et consorts.

Projet de loi modifiant la loi du 2 juin 2010 comportant des dispositions de droit pénal social, n°

2892/1.

- Rapporteur : M. Mathias De Clercq.
- Exposé introductif de la ministre de l'Emploi.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles, inchangés, ont été successivement adoptés.
- Le projet de loi, y compris les corrections techniques d'ordre légistique et linguistique, a été adopté à l'unanimité.

Projet de loi relatif à la modernisation du droit du travail et portant dispositions diverses, n° 2904/1.

- Rapporteur : Mme Catherine Fonck.
- Exposé introductif de la ministre de l'Emploi.

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Questions d'actualité au gouvernement :

http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic796.pdf.

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Finances et Budget

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Président : M. Georges Gilkinet

➤ MARDI 2 JUILLET 2013

Questions d'actualité au gouvernement :

http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic787.pdf

Projet de loi transposant la directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et abrogeant la directive 77/799/CEE, n° 2905/1 .

- Rapporteur : M. Olivier Henry.
- La commission souscrit à un rapport oral.
- Le ministre a fait un exposé introductif et a ensuite répondu aux questions de Mme Veerle Wouters et MM. Dirk Van der Maelen, Josy Arens, Carl Devlies et George Gilkinet.
- Un amendement a été déposé par Mme Wouters.
- La discussion générale et la discussion des articles ont été clôturées.
- L'amendement n° 1 a été adopté à l'unanimité. Les articles et l'ensemble du projet de loi ont été successivement adoptés par 9 voix et 2 abstentions.

Debriefing du Conseil Econfin du 21 juin 2013.

- Rapporteur : M. Luk Van Biesen.
- Après l'exposé du ministre des Finances, MM. Christophe Lacroix, Georges Gilkinet, Hagen Goyvaerts, Josy Arens et Carl Devlies ont posé des questions.
- Le ministre a répondu aux questions.

Questions d'actualité au gouvernement :

http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic790.pdf

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Kristien Van Vaerenbergh

➤ MARDI 2 JUILLET 2013

Projet de loi portant réforme des arrondissements judiciaires et modifiant le Code judiciaire en vue de renforcer la mobilité des membres de l'ordre judiciaire, n°s 2858/1 à 4.

Amendements de Mmes Dumery et consorts et Van Cauter et consorts et MM. Lahssaini, Van Hecke et consorts, Schoofs et Degroote et consorts et du gouvernement. Propositions de loi jointes:

- Proposition de loi (Kattrin Jadin, Daniel Bacquelaine, Olivier Maingain, Marie-Christine Marghem) modifiant le Code judiciaire et concernant les affaires traitées en langue allemande, n° 471/1.

- Proposition de loi (Marie-Christine Marghem, Olivier Maingain) modifiant le Code judiciaire en vue d'assurer la mobilité des magistrats auprès des tribunaux de police et des justices de paix, n° 661/1.
- Proposition de loi (Kattrin Jadin, André Frédéric, Joseph George, Sabien Lahaye-Battheu, Bart Somers) modifiant la loi du 2 juillet 1975 déterminant le cadre du personnel des tribunaux de première instance, en ce qui concerne le manque de personnel au tribunal de première instance d'Eupen, n° 1696/1.

(Continuation, clôture et votes). (Rapporteurs : MM. Stefaan Van Hecke et Özlem Özen).

- Des amendements ont été déposés par M. Van Hecke et consorts.
- -Des amendements ont été déposés par le gouvernement, Mme Jadin, MM. Van Hecke et consorts et De Clerck.
- La discussion des articles a été clôturée.
- Les amendements n°s. 130, 131, 132, 133, 112, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 166, 164, 18, 163, 160, 161 en 165 ont été adoptés.

Proposition de loi (Carina Van Cauter, Sonja Becq, Christian Brotcorne, Patrick Dewael, Philippe Goffin, Mohammed Jabour, Renaat Landuyt) modifiant, en ce qui concerne le délai de mise en conformité des actes, la loi du 2 juin 2010 modifiant le Code civil afin de moderniser le fonctionnement des copropriétés et d'accroître la transparence de leur gestion, n° 2911/1.

- Les articles et l'ensemble de la proposition de loi ont été successivement, inchangés, adoptés à l'unanimité.
- Application de l'article 78.7 du Règlement de la Chambre (affaire sans rapport).

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Propositions de loi jointes:

- Proposition de loi (Sonja Becq, Raf Terwingen) instaurant un registre national des experts judiciaires, n° 1499/1.
- Proposition de loi (Sonja Becq, Raf Terwingen) instaurant le statut de traducteur, d'interprète ou de traducteur-interprète juré, n° 322/1.
- Proposition de loi (Karine Lalieux, Özlem Özen) insérant un chapitre VIbis portant les conditions de désignation des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire et modifiant le Code d'Instruction criminelle, n° 407/1.
- Proposition de loi (Marie-Christine Marghem, Olivier Maingain) insérant un chapitre VIbis portant statut des traducteurs et interprètes jurés dans la loi du 15 juin 1935 concernant l'emploi des langues en matière judiciaire, n° 652/1. (Rapporteur: M. Christian Brotcorne).

Audition de :

- M. Yves Liégeois, président du Collège des procureurs généraux, et M. J.-F. Marot, président du tribunal de première instance de Huy;
- Mme Danny Mathys, représentante de l'association des juges d'instruction;
- M. Toon Lysens, président du tribunal de commerce de Tongres;
- M. Philippe Boxho, professeur à l'ULg;
- M. Luc Engels, président du Collège National des Experts Judiciaires de Belgique;
- M. James Hughes, président de l'Association Belge des Experts (ABEX);
- M. Ludovic Pierard, président, et Mme Doris Grollmann, représentante, de la Chambre belge des Traducteurs, Interprètes et Philologues.

- Après les exposés un échange de vues a eu lieu.

Questions d'actualité au gouvernement :

http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic795.pdf

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président : M. Siegfried Bracke

➤ MARDI 2 JUILLET 2013

Questions d'actualité au gouvernement :

http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic788.pdf

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Projet de loi adaptant la loi du 15 février 1993 créant un Centre pour l'Egalité des chances et la lutte contre le racisme en vue de le transformer en un Centre fédéral pour l'analyse des flux migratoires, la protection des droits fondamentaux des étrangers et la lutte contre la traite des êtres humains, n° 2859/1.

- Rapporteur : Mme Marie-Martine Schyns.
- La vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances a exposé le projet de loi.
- La discussion générale et la discussion des articles ont eu lieu.
- M. Bracke et Mme Slegers et consorts ont déposé des amendements.
- Les amendements 1 à 6 et les articles ont été successivement adoptés.
- La commission a également souscrit aux corrections légistiques proposées par le secrétariat.
- Par dérogation à l'article 82,1 du Rgt, la commission a décidé de procéder au vote sur l'ensemble du projet de loi.
- L'ensemble du projet, tel qu'amendé et corrigé, a été adopté par 14 voix contre une.

Projet de loi modifiant l'article 41 de la loi sur la fonction de police du 5 août 1992, en vue de garantir l'identification des policiers tout en améliorant la protection de leur vie privée - Transmis par le Sénat, n° 2871/1.

- Rapporteur : M. Frank Wilrycx.
- La vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Egalité des chances a exposé le projet de loi, transmis par le Sénat.
- La commission a décidé de requalifier le projet de loi. La commission parlementaire de concertation en sera informée.
- La discussion générale a été entamée.
- M. Weyts et consorts ont déposé des amendements.

Projet de loi complétant la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, en vue d'élargir la compétence de contrôle de la Cellule de traitement des informations financières en ce qui concerne l'extrémisme - Transmis par le Senaat, n° 2817/1. Avis à rendre à la commission des Finances et du Budget.

- Rapporteur : M. Jenne De Potter.
- La ministre a exposé la position du gouvernement.
- La discussion a été entamée.
- -Sur proposition de M. Vanvelthoven, la commission a décidé de poursuivre la discussion de ce projet lorsque les avis du Conseil d'État et de la Commission de la Protection de la vie privée, demandés par la commission des Finances, seront disponibles.

Projet de loi relatif à la dénonciation d'une atteinte suspectée à l'intégrité au sein d'une autorité administrative fédérale par un membre de son personnel - Transmis par le Sénat, n° 2802/1.

Propositions de loi jointes :

- Proposition de loi (Ben Weyts, Siegfried Bracke, Koenraad Degroote, Jan Van Esbroeck) modifiant la loi du 22 mars 1995 instaurant les médiateurs fédéraux, en ce qui concerne la protection de fonctionnaires qui dénoncent des irrégularités, n° 2601/1.
- Proposition de loi (Stefaan Van Hecke, Georges Gilkinet, Ronny Balcaen, Wouter De Vriendt, Muriel Gerkens, Zoé Genot, Meyrem Almaci) modifiant la loi du 22 mars 1995 instaurant les médiateurs fédéraux, en ce qui concerne la protection de fonctionnaires qui dénoncent des irrégularités, n° 316/1.
- Rapporteur : Mme Bercy Slegers.
- Le secrétaire d'Etat à la Fonction publique et à la Modernisation des Services publics, adjoint au ministre des Finances, chargé de la Fonction publique, a exposé le projet de loi.
- M. Jan Van Esbroeck a exposé la proposition de loi 2601/1.
- Mme Genot a renvoyé au développement de la proposition de loi n° 316.
- La discussion générale et la discussion des articles ont eu lieu.
- Aucun amendement n'a été déposé.
- Les articles ont été successivement adoptés à l'unanimité.
- La commission a également souscrit aux corrections légistiques proposées par le secrétariat, lesquelles seront communiquées au Sénat par procédure d'erratum.
- L'ensemble du projet de loi, tel que corrigé, a été adopté à l'unanimité.
- Par conséquent, les propositions de loi jointes deviennent sans objet.

Questions d'actualité au gouvernement :

http://www.lachambre.be/doc/CCRI/pdf/53/ic794.pdf

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Economie

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Président: Mme Liesbeth Van der Auwera

➤ MARDI 2 JUILLET 2013

Projet de loi portant insertion du titre ler "Définitions générales" dans le livre I "Définitions" du Code de droit économique, n° 2836/1. (Continuation). (Rapporteur : M. Karel Uyttersprot). Amendements de M. Uyttersprot et consorts.

- La discussion générale et la discussion des articles ont été clôturées.
- Le gouvernement a déposé un amendement.
- Les deux amendements de M. Uyttersprot ont été rejetés, l'amendement du gouvernement et les articles 1 à 4, tel qu'amendés, ont été adoptés.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté par 11 voix et 1 abstention.

Projet de loi portant insertion du livre XV, "Application de la loi" dans le Code de droit économique, n° 2837/1. (Continuation). (Rapporteur : M. Karel Uyttersprot).

- La discussion générale et la discussion des articles ont été clôturées.
- M. Uyttersprot et consorts ont déposé trois amendements.
- Les amendements ont été rejetés et les articles 1 à 13 ont été adoptés.
- L'ensemble du projet de loi, à l'exception de quelques corrections techniques, a été adopté par 8 voix contre 3 et 1 abstention.

Projets de loi et proposition joints :

- Projet de loi visant à renforcer la protection des utilisateurs de produits et services financiers ainsi que les compétences de l'Autorité des services et marchés financiers, et portant des dispositions diverses (I), n° 2872/1.
- Projet de loi visant à renforcer la protection des utilisateurs de produits et services financiers ainsi que les compétences de l'Autorité des services et marchés financiers, et portant des dispositions diverses (II), n° 2873/1.
- Proposition (Karine Lalieux, Philippe Blanchart, Alain Mathot, Linda Musin, Christophe Lacroix) de loi-cadre relative à la création de l'Agence de protection des consommateurs de produits financiers communs, n° 524/1.

(Continuation). (Rapporteur : M. Bruno Tuybens).

- La discussion générale et la discussion des articles ont été clôturées pour les deux projets de loi.
- La présidente décide d'appliquer l'art. 78,4, deuxième alinéa, du Règlement.

Projet de loi n° 2872

- M. Peter Dedecker et consorts ont déposé 10 amendements.
- L'amendement n° 9 a été adopté à l'unanimité, l'amendement n° 8 a été retiré, les autres amendements ont été rejetés.
- Les articles 1 à 69, ainsi amendés, ont été adoptés.
- L'ensemble du projet de loi n° 2872, ainsi amendé et à l'exception de quelques corrections techniques, a été adopté par 9 voix 4 abstentions.

Projet de loi n° 2873

- Les articles 1 à 13, inchangés, ont été adoptés.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté par 9 voix 4 abstentions.
- En conséquence, la proposition de loi n° 524/1 devient sans objet.

Projet de loi relatif à la certification d'un système de caisse enregistreuse dans le secteur horeca, n° 2902/1.

- Rapporteur : Mme Valérie Warzée-Caverenne.
- Exposé introductif du vice-premier ministre et ministre de l'Economie, des Consommateurs et de la Mer du Nord.
- La discussion générale et la discussion des articles ont été clôturées.
- Aucun amendement n'a été déposé.
- Les articles 1 à 5 ont été adoptés.
- L'ensemble du projet de loi, à l'exception de quelques corrections techniques, a été adopté par 8 voix 5 abstentions.

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Mme Maya Detiège

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Proposition de résolution (Maya Detiège, Muriel Gerkens, Ine Somers, Colette Burgeon) visant l'amélioration de l'éducation et de la détection précoce des cancers cutanés afin de stopper leur progression constante et rapide, n° 2665/1.

- Rapporteur : M. Franco Seminara.
- La discussion a été entamée.
- Mme Marie-Martine Schyns demande que la proposition de résolution similaire n° 2676 serait jointe à la discussion.

Prochaine réunion : vendredi 5 juillet 2013.

Défense nationale

COMMISSION DE LA DÉFENSE NATIONALE

Président : M. Filip De Man

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Ordre des travaux : invitation de la commission permanente de la Défense de la "Tweede Kamer" du parlement néerlandais.

- Un échange de vues a eu lieu. Ont pris la parole : MM. Denis Ducarme, Christophe, Lacroix, George Dallemagne, Bert Maertens et Wouter De Vriendt.

Projet de loi instituant la carrière militaire à durée limitée, n°2878/1.

Projet de loi modifiant la loi du 28 février 2007 fixant le statut des militaires du cadre actif des forces armées et modifiant certaines dispositions relatives au statut du personnel militaire, n°s 2879/1 et 2.

- La discussion des deux projets de loi a été jointe.
- Rapporteur : M. Kristof Waterschoot.
- Des amendements ont été déposés par MM. Waterschoot et consorts, Dallemagne et consorts, Van Quickenborne et Mme Ponthier.
- Le vice-premier ministre et ministre de la Défense a fait un exposé introductif.
- La discussion générale a été entamée. Ont pris la parole : MM. Bert Maertens, Christophe Lacroix, David Geerts et Denis Ducarme, Mme Annick Ponthier, MM. Georges Dallemagne, Wouter De Vriendt, Philippe Blanchart, Theo Francken, Gerald Kindermans, Kristof Waterschoot et Vincent Van Quickenborne.

Prochaine réunion : mardi 9 juillet 2013.

Commission de suivi "abus sexuels"

COMMISSION DE SUIVI RELATIVE AU TRAITEMENT D'ABUS SEXUELS ET DE FAITS DE PÉDOPHILIE DANS UNE RELATION D'AUTORITÉ, EN PARTICULIER AU SEIN DE L'EGLISE

Président : Mme Karine Lalieux

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Évaluation des travaux du Centre d'arbitrage en matière d'abus sexuels.

- Après un exposé introductif de MM. Herman Verbist et Paul Martens, membres du Comité scientifique, un échange de vues avec les membres a eu lieu.
- Rapporteur : Mme Sophie De Wit.

Police

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT PARLEMENTAIRE DU COMITÉ PERMANENT DE CONTRÔLE DES SERVICES DE POLICE

Président : M. André Flahaut

➤ MERCREDI 3 JUILLET 2013

Examen de dossiers transmis par le Comité P.

- La commission a examiné les dossiers transmis par le Comité P.

Concertation parlementaire

COMMISSION PARLEMENTAIRE DE CONCERTATION

Présidents : M. André Flahaut et Mme Sabine de Bethune (S)

> JEUDI 4 JUILLET 2013

Projet de loi relatif à la modernisation du droit du travail et portant dispositions diverses, n° 2904/1.

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Le délai d'évocation est fixé à 5 jours et le délai d'examen est fixé à 20 jours.

Projet de loi transposant la directive 2011/16/UE du Conseil du 15 février 2011 relative à la coopération administrative dans le domaine fiscal et abrogeant la directive 77/799/CEE, n° 2905/1.

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Le délai d'évocation est fixé à 5 jours et le délai d'examen est fixé à 20 jours.

Projet de loi portant modification des articles 2, 126 et 145 de la loi du 13 juin 2005 relative aux communications électroniques et de l'article 90decies du Code d'instruction criminelle, n° 2921/1. (Pour mémoire).

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Le délai d'évocation est fixé à 5 jours et le délai d'examen est fixé à 20 jours.